PANORAMA DES ARTS

Le marché de l'art retrouve la forme

La Foire internationale d'art contemporain (F.I.A.C.) se tient au Grand Palais pour la cinquième fois. C'est l'une des manifestations les plus importantes du marché de l'art. Sur 10.000 m², cent trente exposants de quinze nationalités, révèlent et confrontent leurs artistes. C'est l'occasion pour l'amateur de faire un tour du monde des galeries les plus prestigieuses et de comparer en un seul lieu toutes les tendances actuelles.

Cet événement est attendu en général avec impatience par les grands marchands. Pour eux, c'est le moment où ils pourront découvrir et faire découvrir des artistes, entrer en relation avec d'autres professionnels, recevoir des conservateurs de musée, approcher de nouveaux collectionneurs.

Mais que représente le marché de l'art contemporain en France? Si les bureaux feutrés des banques suisses ont des secrets qui ne passent jamais le seuil de leurs portes, les marchands français ont les leurs. Motus et bouche cousue... même sur une vague idée des transactions au cours des années précédentes. On ne sait pas. C'est trop compliqué, disentils.

En revanche, on peut apprengaleries en France d'ont soixante
dix pour cent se trouvent à Paris.
Enorme! L'embouteillage est
considérable. Aussi, beaucoup
d'entre elles succombent chaque
année. Mais peu importe: d'autres renaissent. L'audace et l'initative restent encore l'apanage de
ces aventuriers du marché de
l'art

Aventure financière, certes, car le marchand de 1978 n'a plus rien à voir avec celui de l'avant-guerre. Au découvreur de talents, à l'humaniste, s'est ajouté un «homme de marketing».

Aventure aussi dans la recherche des artistes. Il n'y a pas moins de six mille peintres, dessinateurs, sculpteurs, etc. inscrits à la sécurité sociale et il faut en ajouter deux mille autres. Sur ce total de huit mille artistes, quarante pour cent seulement vivent ou survivent de leur production. Car la mode et le goût du jour font des ravages.

Pour donner un coup de fouet au marché, on a multiplié les tendances, les écoles et les « ismes ». Ce qui était avantigarde la veille était rejeté sans vergogne aux oubliettes le lendemain. On vendait du point comme du mètre carré. Peintres et sculpteurs du jour au lendemain se voyaient livrés à l'evégèse des clercs. Aux collectionneurs se substituaient les spéculateurs... Les prix montaient. Mais ces sommets essoulfièrent même les plus tenaces. Et ce fut la chute.

Aujourd'hui, le marché semble avoir repris des couleurs.

Les professionnels étrangers reviennent en France : sept galeries japonaises sont présentes à la F.I.A.C. parmi les américaines, les sud-américaines, anglaises, allemandes, etc.

Un regret toutefois : la trop grande prudence des marchands. Peu de nouveautés, peu d'inconnus. On retrouve presque essentiellement des valeurs consacrées depuis une dizaine d'années. Pas d'avant-garde non plus dans cette manifestation. Les galeries spécialisées dans les recherches de pointe se sont regroupées au Centre culturel du Marais. Une querelle de plus. L'art n'a pas toujours le don d'unir. J.-M. T.

 Grand Palais, jusqu'au 29 octobre, ouvert tous les jours de 12 h à 20 h. Samedl, dimanche de 10 h à 20 h. Nocturne le jeudi.

J.-P. Lecat annonce de nouvelles mesures en faveur des artistes

Le public a peur de l'Art contemporain. Et pour l'artiste, il faut pouvoir créer, en spéculant, sur une lumière future des esprits et sur une relative sécurité.

Dans cet horizon, J.-P. Lecat le ministère de la Culture et de la Communication a rendu public, hier, au cours d'une conférence de presse, un très important rapport sur une « nouvelle condition de l'article ».

Le groupe de travail était dirigé par M. Jean Cahen-Salvador, président de la fondation des Arts graphiques et plastiques.

Le but majeur de ce rapport consiste à définir une situation matéielle et à proposer des mesures précises, pour venir en aide à l'artiste ; évoquer les problèmes d'ateliers et les acquisitions d'œuvres d'art par l'Etat; observer le marché de l'Art; étudier la fiscalité et la Sécurité sociale des intéressés.

Les premières mesures, inspirées de ce rapport et appliquées par l'Etat, seront un inventaire des lieux inoccupés à Paris, un droit de reLa Foire internationale d'art contemporain (F.I.A.C.) se tient au Grand Palais pour la cinquième fois. C'est l'une des manifestations les plus importantes du marché de l'art. Sur 10.000 m2, cent trente exposants de quinze nationalités, révèlent et confrontent leurs artistes. C'est l'occasion pour l'amateur de faire un tour du monde des galeries les plus prestigieuses et de comparer en un seul lieu toutes les tendances actuelles.

Cet événement est attendu en général avec impatience par les grands marchands. Pour eux, c'est le moment où ils pourront découvrir et faire découvrir des artistes, entrer en relation avec d'autres professionnels, recevoir des conservateurs de musée, approcher de nouveaux collectionneurs. Mais que représente le marché de l'art contemporain en France? Si les bureaux feutrés des banques suisses ont des secrets qui ne passent jamais le seuil de leurs portes, les marchands français ont les leurs. Motus et bouche cousee... même sur une vague idée des transactions au cours des années précèdentes On ne sait pas. C'est trop compliqué, disentils.

En revanche, on peut apprendre qu'il y a environ quatre cents galeries en France dont soixante dix pour cent se trouvent à Paris. Enorme! L'embouteillage est considérable. Aussi, beaucoup d'entre elles succombent chaque année. Mais peu importe : d'autres renaissent. L'audace et l'initative restent encore l'apanage de ces aventuriers du marché de l'art.

Aventure financière, certes, car le marchand de 1978 n'à plus rien à voir avec celui de l'avant-guerre. Au découvreur de talents, à l'humaniste, s'est ajouté un homme de marketing ».

Aventure aussi dans la recherche des artistes. Il n'y a pas moins de six mille peintres, dessinateurs, sculpteurs, etc. inscrits à la sécurité sociale et il faut en ajouter deux mille autres. Sur ce total de huit mille artistes, quarante pour cent seulement vivent ou survivent de leur production. Car la mode et le goût du jour font des ravages.

Pour donner un coup de fouet un arché, on a multiplié les tendances, les écoles et les « ismes ». Ce qui était avantigarde la veille était rejeté sans vergogne aux oubliettes le lendemain. On vendait du point comme du mètre carré. Peintres et sculpteurs du jour au lendemain se voyaient livrés à l'exégèse des clercs. Aux collectionneurs es substituaient les spéculateurs... Les prix montaient. Mais ces sommets essouffèrent même les plus tenaces. Et ce fut la chute.

Aujourd'hui, le marché semble avoir repris des couleurs.

Les professionnels étrangers reviennent en France : sept galeries japonaises sont présentes à la F.I.A.C. parmi les américaines, les sud-américaines, anglaises, allemandes, etc.

Un regret toutefois : la trop grande prudence des marchands. Peu de nouveautés, peu d'inconnus. On retrouve presque essentiellement des valeurs consacrées depuis une dizaine d'années. Pas d'avant-garde non plus dans cette manifestation. Les galeries spécialisées dans les recherches de pointe se sont regroupées au Centre culturel du Marais. Une querelle de plus. L'art n'a pas toujours le don d'unir. J.-M. T.

 Grand Palais, jusqu'au 29 octobre, ouvert tous les jours de 12 h à 20 h. Samedi, dimanche de 10 h à 20 h. Nocturne le jeudi.

J.-P. Lecat annonce de nouvelles mesures en faveur des artistes

Le public a peur de l'Art contemporain. Et pour l'artiste, il faut pouvoir créer, en spéculant, sur une lumière future des esprits et sur une relative sécurité.

Dans cet horizon, J.-P. Lecat le ministère de la Culture et de la Communication a rendu public, hier, au cours d'une conférence de presse, un très important rapport sur une « nouvelle condition de l'article.

Le groupe de travail était dirigé par M. Jean Cahen-Salvador, président de la fondation des Arts graphiques et plastiques.

Le but majeur de ce rapport consiste à définir une situation matérielle et à proposer des mesures précises, pour venir en aide à l'artiste; évoquer les problèmes d'ateliers et les acquisitions d'œuvres d'art par l'Etat; observer le marché de l'Art; étudier la fiscalité et la Sécurité sociale des intéressés.

Les premières mesures, inspirées de ce rapport et appliquées par l'Etat, seront un inventaire des lieux inoccupés à Paris, un droit de regard sur tous les permis de démolir et faire bénéficier les ateliers d'artistes de l'A.P.L. (l'aide pour le logement). D'autre part, afin d'amorcer la décentralisation de la création, on aménage déjà les entrepôts Lainé, au cœur de la ville de Bordeaux, en ateliers-lieux d'exposition et d'animation. En projet également, un repérage des Monuments historiques de province où les artistes pourraient exposer.

En ce qui concerne le fameux décret du 1 % qui permet lorsqu'il est appliqué, d'intégrer une œuvre d'art à un édifice public, en consacrant 1 % du coût de la construction à la création artistique, le rapport demande dans certains cas de faire passer le pourcentage à 1,5 ou 2 % et attire l'attention sur l'harmonie œuvre d'art-architecture.

Mais pour un peintre ou un sculpteur encore inconnus, « montrer ses œuvres n'est pas simple. Pour décider les galeries à accueillir cuppe d'artiste, l'Etat a institué en 1971 « l'aide à la première exposition. Cette subvention est une avance sur recettes. Pour amplifier cette action, l'Etat envisage maintenant de rémunèrer les artistes dans le cadre d'expositions dépendant du ministère de la Culture. En souhaltant que les galeries adoptent éventuellement cette politique. Les espérances que peuvent donner la parution de ce rapport accompagnent l'actualité de l'art. Beaubourg en est le symbole permanent. Et, d'autre part, l'existence de la F.I.A.C., inaugurée hier, champ libre d'information sur l'art international, suscitera le mouvement d'un public plus réceptif vers les galeries.

Nouvelle condition de l'artiste, nouvelle ouverture en faveur d'ambitions à encourager et pour leur réalisation.

Corinne Droit.